

Commune d'UCCLE
Monsieur Marc COOLS
Echevin de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
B – 1180 BRUXELLES

V/Réf : U15/F°72
N/Réf : AVL/KD/UCL-2.332/s.566
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : UCCLÉ. Avenue Bonaparte, 93.
Transformation et rénovation d'une maison unifamiliale.
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.
(corr. Mme A. Bruschi.)

En réponse à votre lettre du 30 janvier 2015, en référence, reçue le 5 février, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 25 février 2015.

La demande concerne une maison unifamiliale trois façades située dans la zone de protection du site classé du Kauwberg. Elle vise à remplacer les tuiles oranges par des tuiles gris anthracite (à l'instar de la maison jumelle voisine), à intégrer une lucarne avec revêtement en ardoises gris anthracite dans chaque pan de toiture et à installer de nouveaux châssis en PVC ou en aluminium. A l'intérieur, les combles seront rendus accessibles et aménagés.

A l'examen du projet, il apparaît que les interventions projetées n'auraient pas d'impact visuel sur le site classé. La CRMS demande toutefois de ne pas installer de châssis en PVC mais de privilégier un matériau plus noble (bois ou métal).

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques complémentaires sur le projet.

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

C.c. : - B.D.U. – D.M.S. : Mme M. Muret ;
- B.D.U. – D.U. : Mme K. Franssens.

J. VAN DESSEL
Vice-Président